

Réunion mensuelle du LOCAL 70125
Le 26 septembre 2007, de 12 h à 13 h
Cafétéria de l'édifice Pearson

La réunion est convoquée à 12 h par la Présidente, Linda Clement.

Membres présents : Linda Clement, Présidente

Zorica Tosun, trésorière

Marianne Charbonneau, Deuxième Vice-présidente et Coprésidente du
Comité de la santé et de la sécurité

Aissatou Seck, Représentante aux droits de la personne

Nicole Larocque

Rehka Dattani

Marilyn Lepage

Chadi Awad

Jeffrey McAuley

Rosemary Wrong

Mourad Graidia

Neima Aadan

Harold Zilber

Nilda Salvani

Cathy Vye

Aida M. Seck

Elizabeth Que

Marlene Gagne

Peggy Coupland

John Poulin

Invités :

Margaret Jones, Vice-présidente régionale (VPR), Extérieur du Canada,
Élément national

John Sullivan, Représentant régional, bureau de Gatineau

Absente : H. A. Goyette, en congé de maladie

La Présidente, Linda Clement, ouvre la réunion par l'appel nominal.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT (1e 20 juin 2007, ci-joint) :

Acceptation du procès-verbal proposée par M. Charbonneau, appuyée par M. Jones.
Adoptée.

RAPPORTS DE L'EXÉCUTIF

Rapport de la Présidente ci-joint. L. Clement propose que son rapport soit accepté tel
qu'il a été lu. Appuyée par C. Vye. Adoptée.

Rapport de la trésorière ci-joint. M. Jones demande la raison pour laquelle il n'y a pas de
rapport sur les dépenses. Maintenant que le cabinet comptable rédige les rapports, nous
devrons spécialement le demander, ce qui sera fait par Zorica Tosun, qui les aura aux
réunions à venir. L'acceptation du rapport est proposée par Z. Tosun, appuyée par
R. Wrong. Adoptée.

Deuxième Vice-présidente – M. Charbonneau donne un bref rapport verbal. Elle explique

qu'elle remplace la secrétaire qui est en congé de maladie, qu'elle assiste aux réunions sur la santé et la sécurité au travail (SST), et qu'elle aide la Présidente.

Représentante aux droits de la personne : A. Seck donne un rapport verbal sur la Conférence sur les droits de la personne à laquelle elle a assisté.

AFFAIRES NOUVELLES

M. Jones demande que les dons de bienfaisance soient ajoutés aux affaires nouvelles et L. Clement demande que la Conférence sur la condition féminine soit ajoutée et que le point sur les négociations soit avancé, parce que le conférencier doit partir tôt. Acceptée.

Élection du Troisième Vice-président

La Présidente, L. Clement, demande si quelqu'un souhaite avancer un nom pour le poste. Un seul nom est avancé. A. Seck nomme Mourad Graidia, appuyée par M. Gagne. Par acclamation.

Négociations

L'invité, J. Sullivan, met tout le monde au courant de l'état des négociations.

Conférence régionale sur la condition féminine

M. Gagne donne un rapport verbal sur la Conférence régionale sur la condition féminine à laquelle elle a assisté.

Dons de bienfaisance

M. Jones propose que des dons de 500 \$ chacun pour l'Action de grâces soient donnés à deux organismes, tels que la Mission et la soupe populaire, un à Ottawa et un à Gatineau. J. Poulin propose un amendement favorable pour qu'ils soient de 1 000 \$ chacun. Les noms des organismes sont à confirmer. Amendement appuyé par M. Jones. Adopté.

Conférence nationale sur la condition féminine

La Présidente, L. Clement, explique que les noms des délégués ont été soumis au Comité et que, si personne n'est choisi, on peut toujours y aller comme observateur.

Colloque de l'Extérieur du Canada

M. Jones informe les participants à la réunion que ce point est reporté jusqu'en mai prochain. En réponse à une demande, elle explique que la sélection des participants au colloque sera faite par un groupe d'experts.

Réception de Noël

Comme on manque de temps pour la réunion, la Présidente, L. Clement, informe les personnes présentes que les membres doivent décider s'ils veulent une réception de Noël et qu'un exécutif composé de 3 ou 4 personnes ne peut pas faire tout le travail. Si des membres sont intéressés à former un comité de planification, alors cela aura lieu. Un courriel sera envoyé à tous pour la tenue d'un vote. À rappeler à la prochaine réunion.

M. Jones fait prêter le serment professionnel au nouveau Troisième Vice-président, M. Graidia.

La séance est levée à 13 h.

M. Jones propose que la séance soit levée. Appuyée par E. Que. Adoptée.

Le procès-verbal est rédigé par Marianne Charbonneau.